

La réussite en 1^{ère} année de Master Non-MEEF - Année 2017-2018

Les déterminants de la réussite totale ou partielle en 1^{ère} année des Master Non-MEEF à l'Université d'Orléans en 2017-2018.

L'étude présentée ici sur la réussite en 1^{ère} année des Master qui ne proposent pas de formation aux métiers de l'enseignement (MEEF) dans notre établissement, à partir des données issues d'APOGEE, met en lumière certains déterminants explicatifs à la réussite tels que le parcours scolaire ou l'origine sociale. Mais cette réussite en 1^{ère} année de ces Master s'accompagne-t-elle d'une poursuite d'études dans notre établissement ?

À l'université d'Orléans, les spécialités de Master, qui ne proposent pas de formation aux métiers de l'enseignement, sont au nombre de quarante, répartis dans quatre domaines de formation, qui sont, le Droit Économie Gestion, les Lettres, Langues, les Sciences Humaines et sociales et les Sciences, Technologies, Santé.

Pour l'année universitaire 2017-2018, 1084 étudiant.e.s étaient inscrits en 1^{ère} année des Master Non-MEEF à l'université d'Orléans.

822 étudiant.e.s ont validé leurs deux semestres de la 1^{ère} année de Master soit un taux de passage moyen **de 75,8%**.

Présentation de la population et leur parcours scolaire

La population des inscrit.e.s en 1^{ère} année de Master est majoritairement féminine : 51,5% d'étudiantes contre 48,5% d'étudiants. Les jeunes femmes réussissent plus souvent que leurs homologues masculins, l'écart est significatif (79,6% contre 71,9%).

La moyenne d'âge des diplômés était de 23,5 ans, s'étendant de 19 à 58 ans et plus de deux étudiants sur trois (76,5%) appartenaient à la classe d'âge des 19-24 ans. Les personnes âge de 19 à 24 ans obtiennent plus souvent que la moyenne leur diplôme intermédiaire (81,5% contre 57,3% pour les 25 ans et plus et 75,8% en moyenne).

Un tiers des étudiants de M1 est de nationalité étrangère (32,2%). Les étudiants de nationalités étrangère réussissent moins souvent que la moyenne (65,0% de réussite contre 81,0% pour les étudiant.e.s français et 75,8% en moyenne).

Le titre d'accès dans l'enseignement supérieur est majoritairement un baccalauréat général : 60,3% ont un baccalauréat général, 9,2% ont un baccalauréat technologique ou professionnel et 30,4% un titre équivalent. Pour l'essentiel de ces derniers (98,8%), ce titre est un diplôme d'établissement étranger admis par équivalence.

	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Baccalauréat	80,5%
Baccalauréat de type général	81,3%
Autre baccalauréat	75,0%
Equivalence	65,2%

La très grande majorité des inscriptions sont en formation initiale (94,3 %). 1,6 % des cursus ont été suivis en reprise d'études non financées et 2,5 % des cursus ont été suivis en apprentissage ou en contrat de professionnalisation et 1,7 % en formation continue.

Parmi les quatre domaines de formation, qui proposent des spécialités, les domaines, Droit Économie Gestion et Sciences, Technologies, Santé sont surreprésentés (respectivement 33,5 % et 39,7 % des étudiant.e.s), par rapport aux Lettres, Langues et Sciences Humaines et sociales (respectivement 13,5 % et 13,4 % des étudiant.e.s). Le domaine Sciences et Techniques était le seul domaine à avoir un taux de féminisation inférieur à la moyenne (37,0 % de femmes).

Quel domaine de formation et discipline ?

Le domaine présentant un taux de passage nettement supérieur à la moyenne est celui de Droit, Economie, Gestion. A contrario, le taux le plus faible est dans le domaine Arts, Lettres, Langues (écart à la moyenne de - 8 points).

Pour le domaine Droit, Economie, Gestion, la proportion de la population titulaires d'un baccalauréat général est plus élevé que la moyenne. En effet plus de deux personnes sur trois (70,8%) ont un baccalauréat général contre trois cinquième (60,3%) de l'ensemble des inscrits en 1^{ère} année de Master. A l'inverse en Arts, Lettres, Langues, la proportion d'étudiant.e.s titulaires d'une équivalence est plus élevée (38,4% contre 30,4% en moyenne).

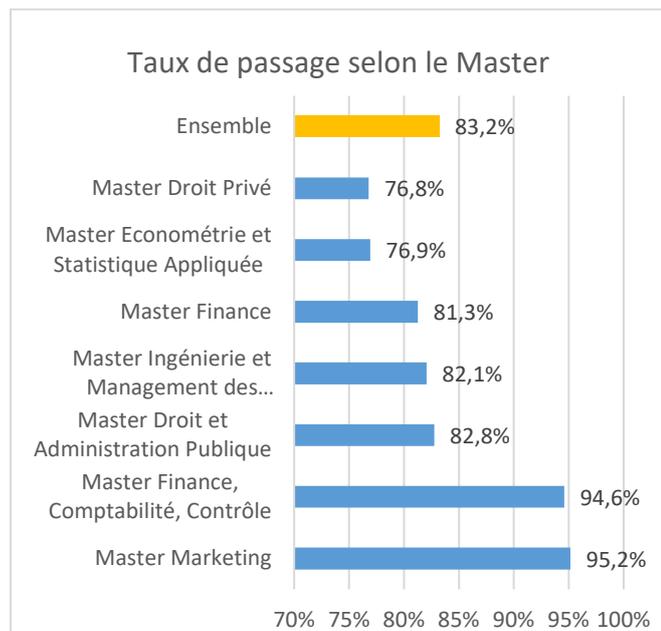
	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Droit, Economie, Gestion	83,2%
Sciences Humaines et Sociales	73,8%
Sciences, Technologies, Santé	73,0%
Arts, Lettres, Langues	67,8%
Ensemble des Inscrits	75,8%



Droit, Economie, Gestion

Le Master Marketing a le taux de passage le plus élevé (95,2% soit +12,0 points par rapport à la moyenne).

C'est en Master Droit Privé que le taux de réussite est le plus faible, avec un écart à la moyenne de -6,4 points. Son effectif est le plus élevé du domaine (112 étudiant.e.s).



Il y a un écart significatif entre les étudiant.e.s de nationalité française et étrangère. En effet, le taux de réussite pour les étudiant.e.s de nationalité étrangère est inférieur de plus de 10 points par rapport à la moyenne (72,6% contre 85,9% en moyenne).

Au niveau du type du diplôme d'accès dans l'enseignement supérieur, on observe que les étudiant.e.s ayant un baccalauréat général sont en moyenne plus reçu.e.s que les étudiant.e.s ayant un autre diplôme (86,4% de réussite pour eux contre 72,7% pour les équivalences au bac et 80,0% respectivement pour les étudiant.e.s ayant un bac technologique ou professionnel).

Enfin, on a un écart significatif au niveau de l'âge. Les étudiant.e.s ayant 25 ans et plus ont une réussite sur leur 1^{er} année bien inférieure à la moyenne. Un peu plus de trois étudiant.e.s sur cinq ayant 25 ans et plus sont reçues (61,1%) contre presque neuf étudiants sur dix ayant entre 19 et 24 ans (87,1%).

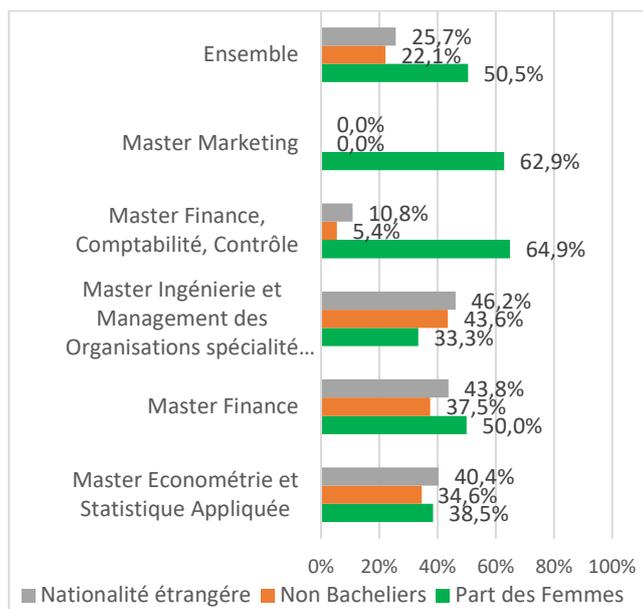
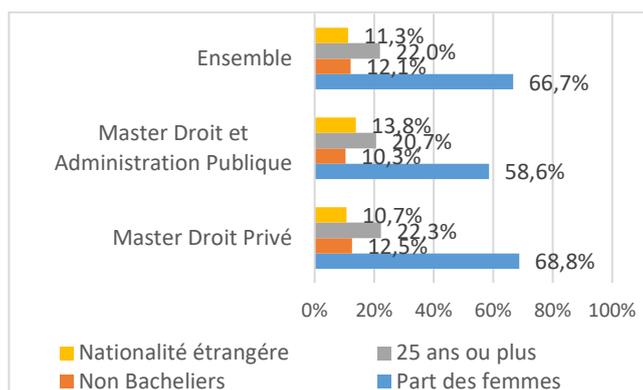
Lorsqu'on regarde les Masters par discipline ici le droit et les sciences économique, on observe des différences entre eux :

La proportion de femme en Droit est plus élevée qu'en science économique (66,7% contre 50,5%), mais pour les Master de sciences économiques on observe de grande variation au sein même de la discipline.

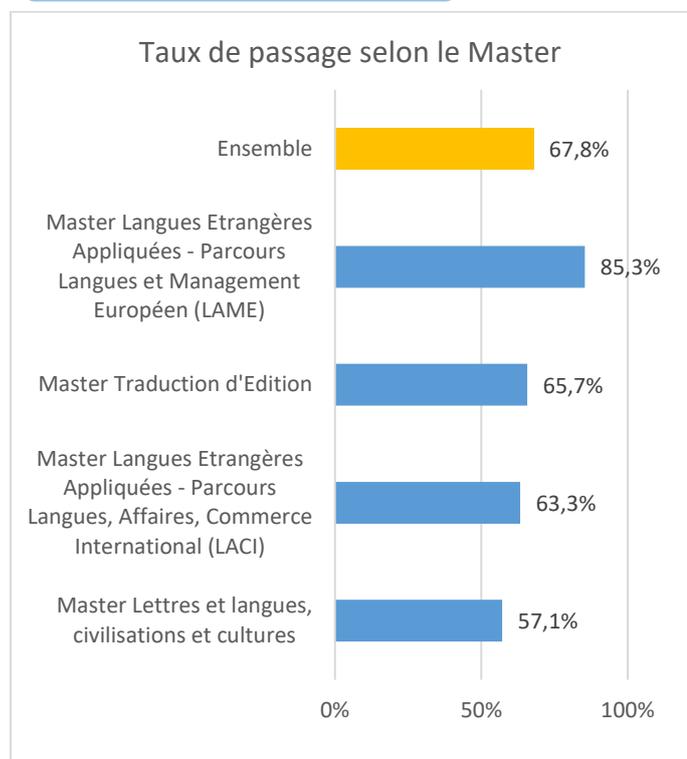
En effet pour les Master Marketing et Finance, comptabilité, Contrôle, près des deux tiers des étudiant.e.s sont des femmes (62,9% et 64,9%) alors que pour les Master **Econométrie et Statistique Appliquée**, Master **Finance** et Master **Ingénierie et Management des Organisations**, les femmes représente entre un tiers et la moitié des étudiant.e.s (respectivement 33,3%, 50,0% et 38,5%)

Pour ces trois Masters, la proportion d'étudiant de nationalité étrangère et poids des non titulaires d'un baccalauréat est aussi bien plus élevé.

En Master **Econométrie et Statistique Appliquée**, Master **Finance** et Master **Ingénierie et Management des Organisations**, deux étudiant.e.s sur cinq ou plus sont de nationalité étrangère contre un cinquième en moyenne (respectivement 40,4%, 43,8% et 46,2% contre moins de 15% pour les autres). Un tiers voir plus des étudiant.e.s de ces Master sont titulaires d'une équivalence au baccalauréat contre moins de 15% pour les autres.



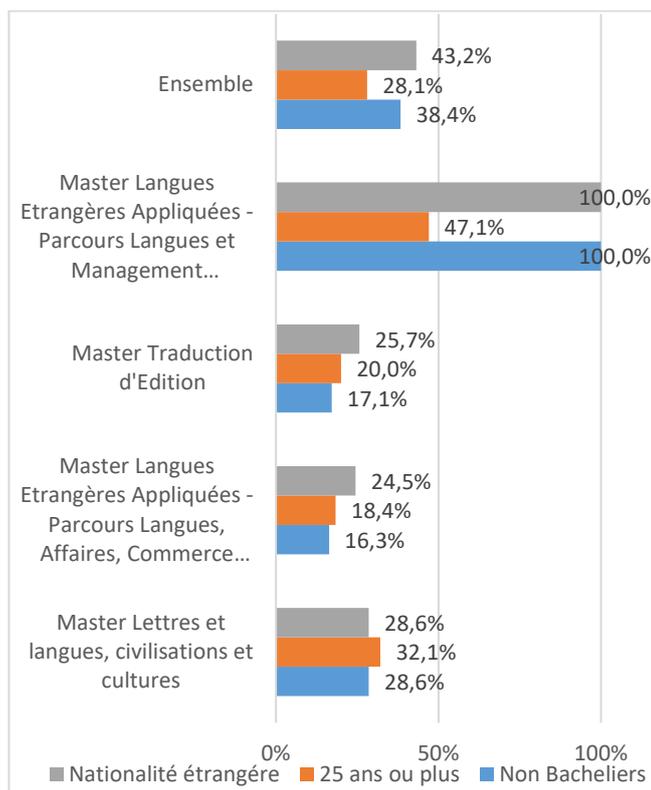
Arts, Lettres, Langues



Dans le domaine Arts, Lettres, Langues le Master Langues Etrangères Appliquées - Parcours Langues et Management Européen (LAME) présente un taux de réussite bien supérieur à la moyenne (85,3% contre 67,8% en moyenne, soit +17,5 points).

A l'inverse le Master Lettres et langues, civilisations et cultures a la plus faible population de ce domaine (28 étudiants) et le taux de réussite le plus faible (57,1%, soit un écart par rapport à la moyenne de -10,7 points). Les différences observées au niveau du taux de passage entre les Masters sont peu significatives.

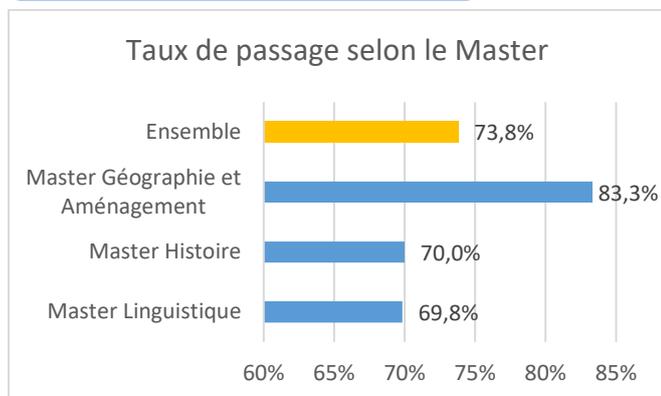
On a un écart significatif au niveau de l'âge. Les étudiant.e.s ayant 25 ans et plus ont une réussite sur leur 1^{er} année bien inférieure à la moyenne. Seulement un peu plus de la moitié des étudiant.e.s ayant 25 ans et plus sont reçus (51,1%) contre les trois-quarts des étudiants ayant entre 19 et 24 ans (75,2%).



Les populations de ces Master se différencient au niveau de la nationalité, du type de baccalauréat et de l'âge au baccalauréat où les écarts sont significatifs :

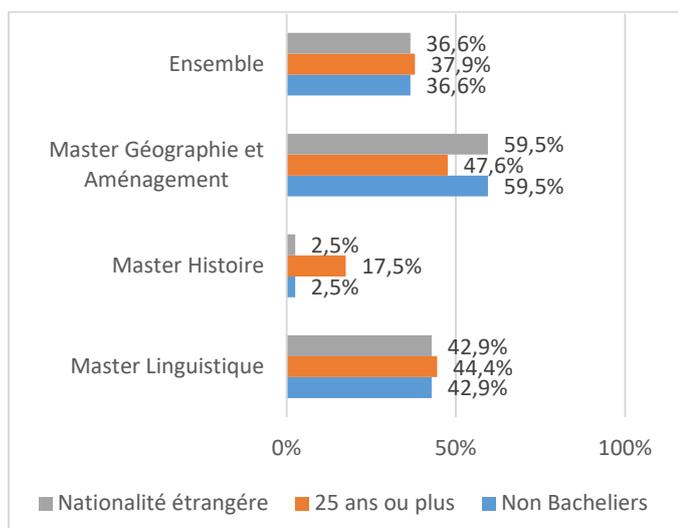
- Le **Master Langues Etrangères Appliquées - Parcours Langues et Management Européen (LAME)**, se différencie des autres Master principalement au niveau des étudiant.e.s de nationalité étrangère et du diplôme d'accès à l'université puisque tous les étudiants de ces Master sont de nationalité étrangère et ont une équivalence au baccalauréat contre en moyenne moins de la moitié pour l'ensemble du domaine des Arts, Lettres, Langues (38,5% de non-bacheliers et 43,5% d'étudiants de nationalité étrangère).
- Pour les trois autres Master, on observe des différences entre eux, au niveau de l'âge et du diplôme d'accès. Dans le Master Lettres et langues, civilisations et cultures, la proportion de non-bacheliers (28,6%) et/ou d'étudiant.e.s de plus de 25 ans (32,1%) est plus élevée par rapport au Master Traduction d'édition et au Master LEA-LACI. En effet, il y a une différence de plus de +10 points entre le Master Lettres et langues, civilisations et cultures et les deux autres Masters.

Sciences Humaines et Sociales



Dans le domaine Sciences Humaines et Sociales, on observe pour les Masters du domaine Sciences, Humaines et Sociales un écart significatif :

- Entre les hommes et les femmes, les femmes réussissant plus souvent que la moyenne (82,8% pour les femmes contre 60,3% pour les hommes).
- Au niveau du type du diplôme d'accès dans l'enseignement supérieur, les étudiant.e.s ayant un baccalauréat général ont un taux de réussite, au-dessus de la moyenne (83,5% de réussite pour ceux ayant un baccalauréat général contre 73,8% en moyenne). A l'inverse, les étudiant.e.s ayant une équivalence au baccalauréat réussissent bien moins souvent (56,6%, soit -17,2 points).
- Il y a un écart significatif entre les étudiant.e.s de nationalité française et étrangère. En effet, le taux de réussite pour les étudiant.e.s de nationalité étrangère est inférieur de plus de 10 points par rapport à la moyenne (56,6% contre 73,8% en moyenne).



Lorsqu'on regarde les Masters par discipline ici les sciences Humaines et le langage, on observe des différences entre eux :

Pour les deux Master de sciences Humaines on observe des écarts significatifs au sein même de la discipline.

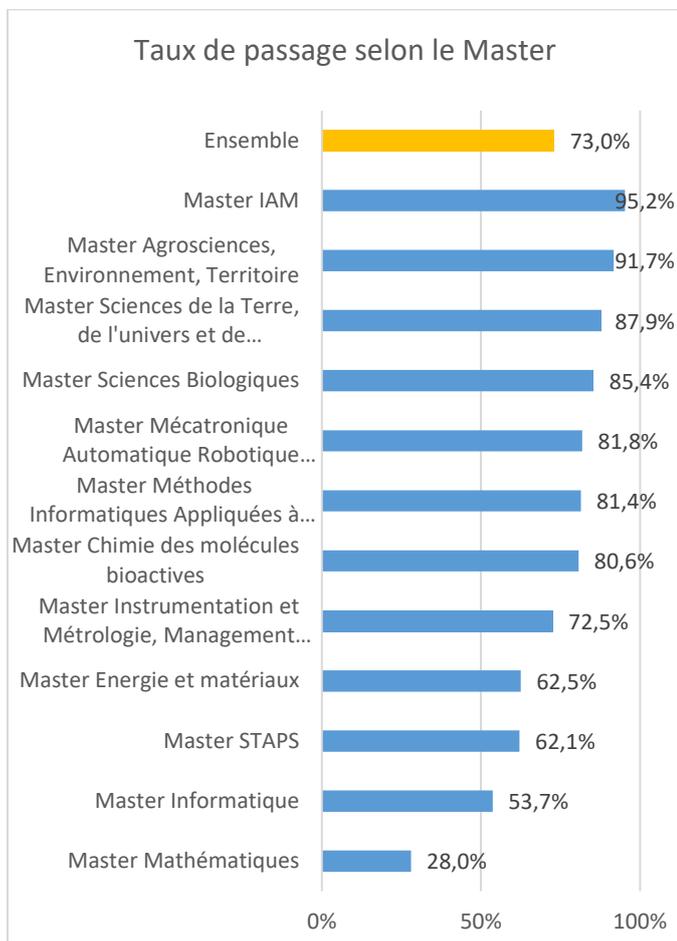
- Au niveau du type du diplôme d'accès dans l'enseignement supérieur, les étudiant.e.s du Master Histoire ayant principalement un baccalauréat (97,5%), alors que ceux du Master Géographie et Aménagement ont majoritairement une équivalence au baccalauréat (59,5%).
- Il y a dans le même temps un écart significatif entre les étudiant.e.s de nationalité française et étrangère en fonction des Master. En effet, les étudiant.e.s du Master Histoire ayant principalement la nationalité française (97,5%), alors que ceux du Master Géographie et Aménagement sont majoritairement de nationalité étrangère (59,5%).
- Enfin on a aussi un écart significatif au niveau de l'âge des étudiant.e.s, plus de huit dixièmes des personnes du Master Histoire ont moins de 25 ans (82,5%) contre un peu plus de la moitié en Master Géographie et Aménagement (52,4%).

Pour la discipline Langage, il n'y a que le Master Linguistique. Ce Master a comme pour le Master Géographie et Aménagement une proportion plus élevée que la moyenne d'étudiant.e.s de nationalité étrangère (42,9% contre 36,6% en moyenne), ayant une équivalence au baccalauréat (42,9% contre 36,6% en moyenne) et/ou âgé de 25 ans ou plus (44,4% contre 37,9%).

Dans le Master Linguistique, la proportion de ceux qui obtiennent leur année dans ce Master en ayant une équivalence, une nationalité étrangère et/ou 25 ans et plus est plus faible que pour le Master Géographie et Aménagement.

- Un peu moins de la moitié des étudiant.e.s de nationalité étrangère sont reçus en Master Linguistique contre près des trois quarts en Master Géographie et Aménagement (44,4% contre 72,0%).
- Au niveau des étudiant.e.s ayant une équivalence là aussi un peu moins de la moitié des étudiant.e.s obtiennent leur année en Master Linguistique contre près des trois quarts en Master Géographie et Aménagement (44,4% contre 72,0%).
- Au niveau de l'âge pour les 25 ans et plus, neuf personnes sur dix (90,0%) ont obtenu leur année en Master Géographie et Aménagement contre seulement un peu plus de la moitié en Master Linguistique.

Sciences, Technologies, Santé

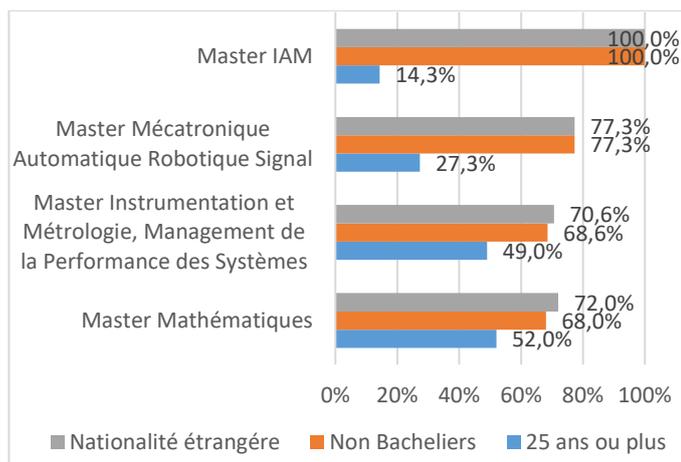


On observe pour les Masters du domaine Sciences, Technologies, Santé un écart significatif :

- Il y a un écart significatif entre les étudiant.e.s de nationalité française et étrangère. En effet, le taux de réussite pour les étudiant.e.s de nationalité étrangère est inférieur de plus de 10 points par rapport aux étudiants de nationalité française (64,4% contre 78,1%).
- Au niveau du type de diplôme d'accès dans l'enseignement supérieur, les étudiant.e.s ayant un baccalauréat général ont un taux de réussite, au-dessus de la moyenne (79,7% de réussite pour ceux ayant un baccalauréat général contre 73,0% en moyenne). A l'inverse, les étudiant.e.s ayant une équivalence au baccalauréat réussissent bien moins souvent (63,1%, soit -9,7 points).
- On a aussi un écart significatif au niveau de l'âge. Les étudiant.e.s ayant 25 ans et plus ont une réussite sur leur 1^{er} année bien inférieure à la moyenne. Seulement un peu plus de la moitié des étudiant.e.s ayant 25 ans et plus sont reçues (54,3%) contre plus des trois-quarts des étudiants ayant entre 19 et 24 ans (79,1%).

Parmi les différents Master du domaine Sciences, Technologies, Santé, quatre ont une proportion d'étudiant.e.s de nationalité étrangère très au-dessus dans ce domaine (37,2% en moyenne). Il s'agit du Master **IAM**, du Master **Mécatronique Automatique Robotique Signal**, du Master **Instrumentation et Métrologie, Management de la Performance des Systèmes** et du Master **Mathématiques**.

Pour ces Master, sept étudiant.e.s sur dix ou plus sont de nationalité étrangère. Pour le Master IAM, les étudiant.e.s sont tous originaire du continent Asiatiques et dans les trois autres Master, les étudiant.e.s sont majoritairement originaire du continent Africain. Si pour ces Master, la proportion de non bachelier est aussi très élevé par rapport à la moyenne (24,4% en moyenne), la différence se fait au niveau de l'âge des étudiant.e.s. En effet, pour les Master Mathématiques et Instrumentation et Métrologie, Management de la Performance des Systèmes qui ont le plus faible taux de passage, la part des étudiants âgés de 25 ans et plus est proche voire supérieure à la moitié des personnes dans ces formations.

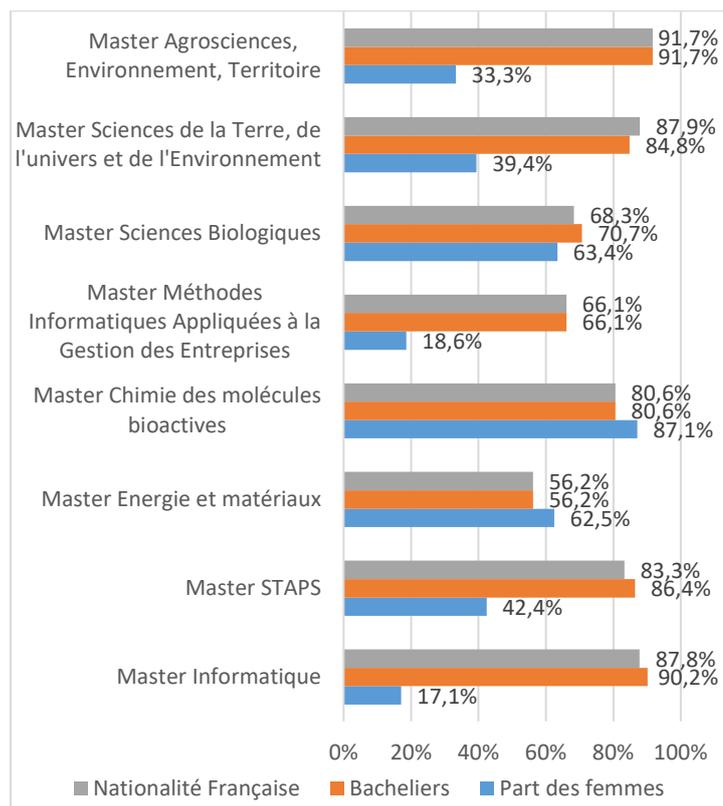


Pour les autres Master, les populations de ces Master se différencient au niveau du genre, s'ils y ont ou non un baccalauréat et de la nationalité où les écarts sont significatifs :

- En Master Chimie des molécules bioactives (87,1%), Master Sciences Biologiques (63,4%) et Master Energie et matériaux (62,5%), le taux de féminisation est bien plus élevé par rapport à l'ensemble des Master du domaine Sciences, Technologies, Santé, (37,0%).
- La proportion de bacheliers est plus élevée en Master Agrosciences, Environnement, Territoire (91,7%), en Informatique (90,2%) en STAPS (86,4%), en Sciences de la Terre, de l'univers et de l'Environnement (84,8%) et en Chimie des molécules bioactives (80,6%). Huit étudiant.e.s sur dix ou plus contre un peu moins des deux tiers en moyenne (64,0%).



- La proportion de personnes de nationalité française est aussi plus élevée en Master Agrosciences, Environnement, Territoire (91,7%), en Informatique (87,8%) en STAPS (83,3%), en Sciences de la Terre, de l'univers et de l'Environnement (87,9%) et en Chimie des molécules bioactives (80,6%). Huit étudiant.e.s sur dix ou plus contre un peu moins des deux tiers en moyenne (62,8%).



La réussite selon l'origine sociale

Dans la base APOGEE, la PCS des deux parents est renseignée. Par le principe d'homogamie, on a choisi de croiser la PCS des deux parents privilégiant la catégorie la plus favorable. On a ainsi pu diminuer le nombre d'inscrits dont la PCS d'un des parents est inconnue ou sans objet, mais un peu plus d'un dixième des inscrits (13,9%) ont « inconnue ou sans objet » pour les deux parents.

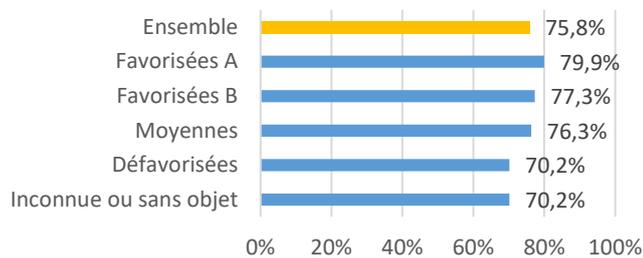
	Effectifs	Poids des catégories
Favorisées A ¹	324	29,9%
Favorisées B ²	203	18,7%
Moyennes ³	245	22,6%
Défavorisées ⁴	161	14,9%
Inconnu	151	13,9%

Ce sont les inscrits dont l'un des parents appartient à l'une des catégories « favorisées » qui sont les plus nombreux avec un peu moins de la moitié des inscrits (48,6%). Les inscrits dont la PCS d'un des parents est inconnue ou défavorisée ne représente qu'un peu plus d'un cinquième des inscrits.

Lorsqu'on observe le taux de passage en fonction de la PCS des parents, nous pouvons noter que l'origine sociale est un faible déterminant au niveau de la réussite de l'année.

Les catégories les plus favorisées ont un taux de réussite supérieur à la moyenne générale. En effet, ce sont les étudiant.e.s appartenant à la catégorie « Favorisées A » et « Favorisées B » qui, un peu plus souvent que la moyenne, réussissent l'année : 79,9% et 77,3% pour 75,8% de l'ensemble de la population de 1^{ère} année de Master. La catégorie « Moyennes » a un taux de réussite très légèrement au-dessus de la moyenne avec 76,6%, soit +0,5 points de différence.

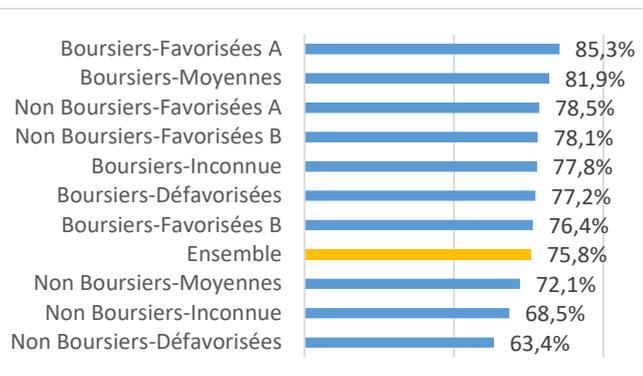
Taux de réussite selon l'origine sociale



Il y a un écart significatif au niveau de la réussite entre eux et ceux dont la catégorie est « défavorisée » ou « Inconnue ». En effet, le taux de réussite chez les trois autres catégories est au-dessus ou proche de la moyenne contre 70,2% pour la catégorie « défavorisée » et 70,2 % pour la catégorie « Inconnue ».

L'information sur le fait d'être boursier ou non est aussi renseignée dans la base APOGEE. En 2017-2018, 33,9% des inscrit.e.s étaient boursiers. Les boursiers obtiennent, plus souvent que la moyenne, leur passage en 2^{ème} année (79,9% des boursiers contre 73,7% des non-boursiers).

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non-boursier apporte un certain éclairage sur le taux de passage en 2^{ème} année.



On constate alors que pour toutes les catégories d'étudiant.e.s, sauf les « Favorisée B » les boursiers ont un taux de passage plus important par rapport à leur homologue non-boursier de même classe sociale d'appartenance et leur taux de réussite est supérieur à la moyenne.

¹ « Favorisées A » : chef d'entreprise de dix salariés ou plus, profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, profession information, arts, spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur-cadre technique d'entreprise, instituteur et assimilé.

² « Favorisées B » : Profession intermédiaire santé - travail social, clergé ou religieux, profession intermédiaire administration fonction publique, profession intermédiaire administration - commerce entreprise, technicien, contremaître ou agent de maîtrise.

³ « Moyennes » : agriculteur exploitant, artisan, commerçant et assimilé, employé civil – agent service fonction publique, policier ou militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de service direct aux particuliers.

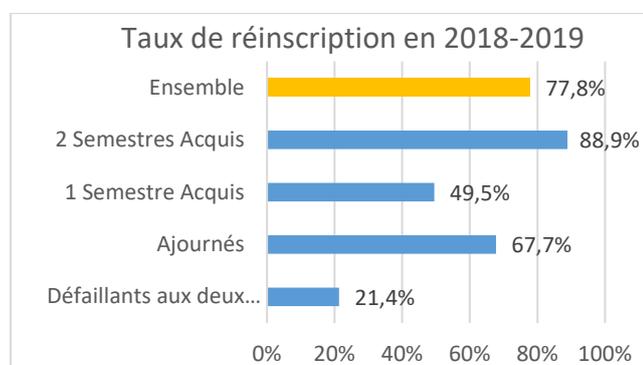
⁴ « Défavorisées » : ouvrier qualifié ou non, ouvrier agricole, retraité employé et ouvrier, chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle.



Poursuite ou non d'études à l'université d'Orléans après une 1ère année de Master

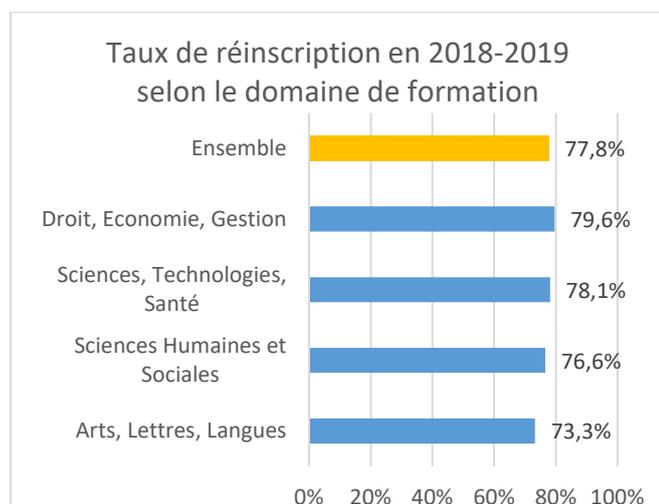
Près de trois étudiant.e.s sur quatre (77,8 %) de 1ère année de Master se sont réinscrits à l'université d'Orléans l'année suivante. La réinscription concerne près de neuf étudiants sur dix (88,9%) ayant obtenu leur année, un peu moins de la moitié (49,5%) de ceux ayant obtenu un seul semestre, un peu plus de deux sur trois (67,7%) aucun semestre, « ajournés » et un peu plus d'un cinquième (21,4%) ayant été « défaillants » aux deux semestres.

Les étudiant.e.s les plus jeunes se réinscrivent plus souvent que la moyenne. Huit étudiants sur dix (81,5%) âgé de 19 à 24 ans se réinscrivent contre un peu moins des deux tiers (65,5%) pour ceux ayant 25 ans et plus.



C'est dans le domaine Arts, Lettres, Langues que le taux de réinscription est le plus faible : 73,3% se sont réinscrits à l'université d'Orléans quand cela concerne 79,6% de ceux du domaine Droit, Economie, Gestion. Les différences observées selon le domaine de formation de la 1ère année de Master ne sont pas significatives.

Plus finement, on notera que ce sont les 1ères années de Master Traduction d'Edition et Lettres et langues, civilisations et cultures qui se réinscrivent moins souvent que la moyenne : respectivement 68,6% et 71,4% se sont réinscrits contre 73,5% de ceux du Master Langues Etrangères Appliquées - LACI et 79,4% pour le Master Langues Etrangères Appliquées - LAME.

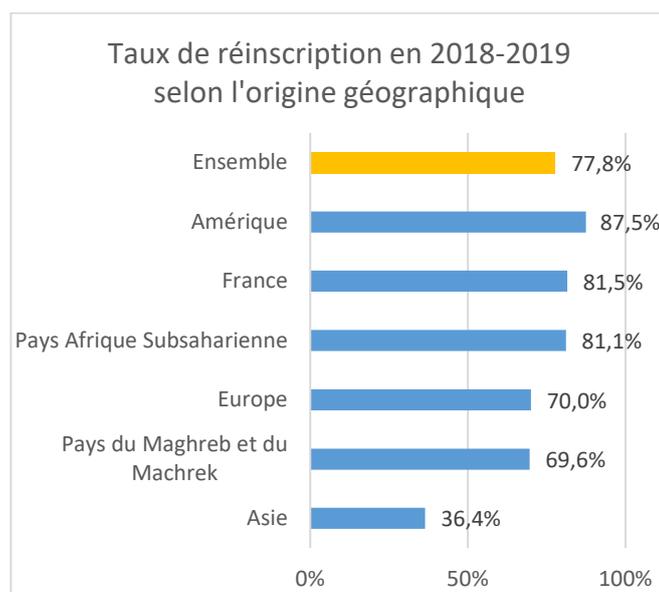


L'origine géographique des étudiant.e.s un déterminant dans la réinscription ?

Les étudiant.e.s de nationalité française ont plus de chance de se réinscrire en 2018-2019 par rapport à ceux de nationalité étrangère (81,5% des étudiant.e.s français se réinscrivent contre 69,9% des étudiant.e.s de nationalité étrangère, soit 11,6 points de différences).

Lorsqu'on regarde l'origine géographique des étudiant.e.s, on observe qu'elle est un déterminant dans la réinscription à l'Université. Les étudiant.e.s étrangers originaire d'Asie asiatiques se réinscrivent beaucoup moins souvent que la moyenne (36,4%, soit -41,4 points de moins que la moyenne).

La très grande majorité des étudiant.e.s d'Asie (75,0%) qui ne se réinscrivent pas en 2018-2019 sont inscrit en Sciences, Technologies, Santé et les deux tiers (68,8%) qui se réinscrivent viennent du domaine des Arts, Lettres, Langues.

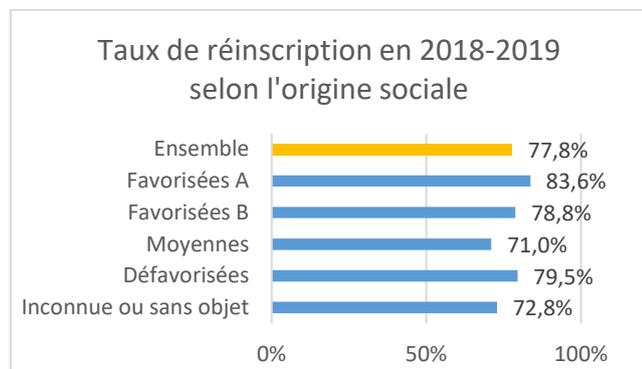


L'origine sociale un déterminant dans la réinscription ?

Ce sont les personnes pour qui la PCS des deux parents est « moyennes » qui se sont le moins réinscrit.e.s l'année suivante à l'université d'Orléans (71,0%).

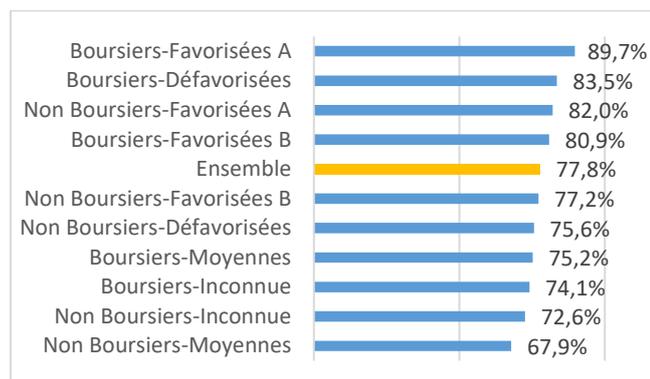
La catégorie « inconnue ou sans objet » s'est aussi, moins souvent que la moyenne, réinscrites en 2018-2019 (72,8%, soit -5,0 points d'écart par rapport à la moyenne), contre plus de huit dixième pour ceux de la catégorie « Favorisées A » (83,6%).

Pour chacune des autres catégories sociales, le taux de réinscription est de trois quarts ou plus des étudiant.e.s de chaque catégorie.



La réinscription dans l'établissement concerne plus souvent que la moyenne les étudiant.e.s qui étaient boursier(e)s en 2017-2018 : 81,0% des boursiers contre 76,1% des non-boursiers. L'écart observé est peu significatif.

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non-boursier apporte un certain éclairage sur la population des présents dans l'établissement en 2018-2019.



On constate alors que pour toutes les catégories d'étudiant.e.s, les boursiers ont une probabilité plus importante de se réinscrire par rapport à leur homologue non-boursier de même classe sociale d'appartenance.

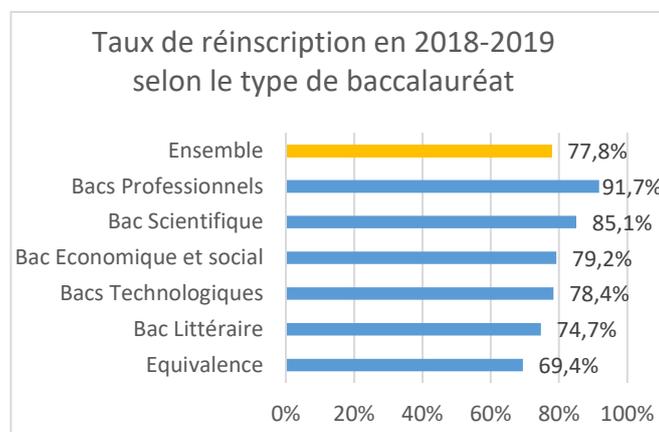
Le type de baccalauréat un déterminant dans la réinscription ?

Le type de baccalauréat est également un déterminant dans le fait de se réinscrire ou non à l'Université. En effet, un peu de huit bacheliers sur dix (81,4%) se sont réinscrits contre un peu plus des deux tiers (69,4%) ayant une équivalence au baccalauréat.

Avec les équivalences au baccalauréat, la réinscription concerne aussi moins souvent que la moyenne les bacheliers Littéraire : 74,7% pour les bacheliers littéraires contre 77,8% en moyenne, soit -3,1 points.

Etre titulaire d'un baccalauréat général est plus souvent le fait des jeunes issus des catégories « Favorisées A » ou « Favorisées B » (58,7% des bacheliers généraux). A l'inverse, avoir une équivalence au baccalauréat est bien plus souvent le fait des personnes où on n'a pas d'information pour les deux parents.

Dans le domaine Arts, Lettres, Langues où le taux de réinscription est le plus faible, la proportion de personnes issus de cette dernière catégorie est plus élevée dans ce domaine que dans les autres. Ils représentent un quart (25,3%) des inscrits dans ce domaine contre en moyenne un peu plus d'une personne sur dix (13,9%) pour l'ensemble des domaines.



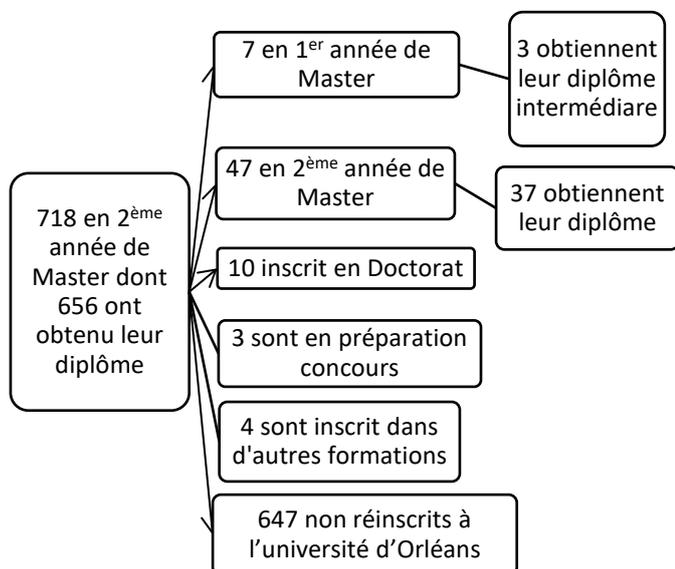


Quelle poursuite d'études ?

843 étudiant.e.s ont poursuivi leurs études à l'université d'Orléans. En 2018-2019, 1 est en Diplôme Universitaire, 1 est en doctorat, 10 sont en préparation de concours, 2 sont en inscrit.e.s dans d'autres formations 111 sont en 1^{ère} année de Master, 718 sont en 2^{ème} année de Master. Sur les 231 non réinscrit en 2018-2019, 84 ont obtenu leur 1^{ère} année de Master.

Parcours des inscrits en 2^{ème} année de Master

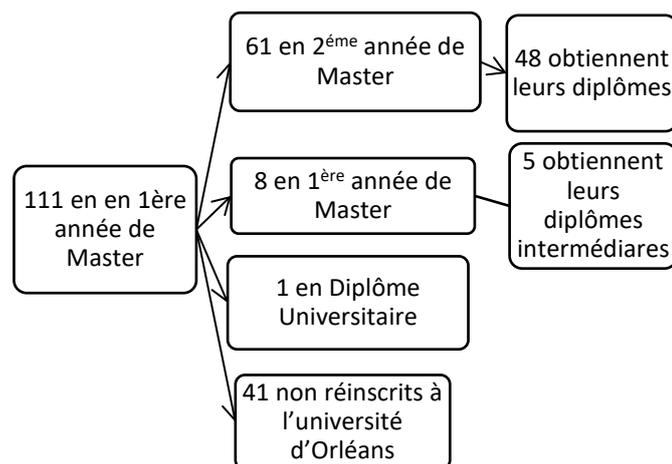
En 2018-2019, sur les 718 étudiant.e.s en 2^{ème} année de Master, 656 ont obtenu leur diplôme à l'issue de cette 2^{ème} année. 71 étudiant.e.s en 2^{ème} année de Master sont réinscrit.e.s en 2019-2020 (soit 9,9%). Leur situation en 2019-2020 est décrite ci-dessous :



Quand ils ne se sont pas réinscrit.e.s à l'université en 2019-2020, seulement 20 des 647 non réinscrits non pas obtenu le Master.

Parcours des réinscrits en 1^{ère} année de Master

Sur les 111 personnes réinscrit.e.s en 1^{ère} année de Master en 2018-2019, 70 sont présents en 2019-2020 (soit 63,1%), dont plus de la moitié en M2 (61, soit 87,1%). Plus de la moitié de ces jeunes (78,7%) inscrits en 2^{ème} année de Master en 2019-2020, ont obtenu le diplôme de Master.



Quand ils ne se sont pas réinscrit.e.s à l'université en 2019-2020, seulement 13 partent avec le diplôme intermédiaire au Master.

Conclusion :

L'observation des étudiant.e.s inscrits à l'université en 2017-2018 permet de mettre en lumière l'impact des déterminants que sont le genre, l'âge, le type de diplôme d'accès à l'enseignement supérieur, la nationalité ou encore l'origine sociale dans l'inscription dans certains Master et domaines mais aussi dans la réinscription ou non à l'université et la réussite.

Plus souvent que la moyenne se sont les jeunes femmes, les titulaires d'un baccalauréat, les étudiant.e.s de nationalité française et ceux âgé entre 19 et 24 ans qui réussissent leur 1^{ère} année de Master.

Plus de la moitié des étudiants (56,5%) ont obtenu leur Master en deux ans à l'université d'Orléans et un peu plus d'un étudiant.e.s sur dix obtient le Master en plus de 2 ans (11,7%).